



## ACCUEIL DE LA MAIRIE – COVID 19

Conformément aux directives nationales, l'accueil physique de la Mairie est fermé. Toutefois, la mairie reste joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 par téléphone ou par mail.

La Mairie met à jour les informations sur le panneau d'affichage et sur son site Internet

Tél : 02 98 20 20 90

[accueil@mairie-saintdivy.fr](mailto:accueil@mairie-saintdivy.fr)

Site internet : [www.saint-divy.fr](http://www.saint-divy.fr)

N° d'astreinte disponible à l'affichage à l'entrée de la mairie

### Accueil téléphonique

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h00

## PERMANENCE DES ELUS

Par téléphone, se renseigner en mairie

## ETAT-CIVIL

### Naissances

- Alwenna ESCRIBE, 7 rue du Kef, née le 14 février
- Jade JOBIN LE JOLY, 2 rue du Petit Bois, née le 5 mars

## ANALYSE D'EAU DU RESEAU PUBLIC

Analyse effectuée le 17 février 2020 -Eau conforme aux normes de qualité. Teneur en nitrates de 27 mg/l

**Le virus Covid-19 ne génère pas de risque spécifique dans la gestion des services d'eau et d'assainissement.**

L'Organisation Mondiale de la Santé a précisé, dans son avis du 3 mars 2020, que le virus Covid-19 ne génère pas de risque additionnel dans la gestion des services d'eau et d'assainissement. **L'eau du robinet peut être consommée en toute sécurité.**

## HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

Fermée jusqu'à la fin du confinement

## EDITO SPECIAL COVID 19

Comme partout en France et dans de nombreux pays, la commune de Saint-Divy est confinée depuis le 17 mars 2020. C'est dans ce contexte particulier que nous avons décidé de présenter un bulletin municipal, avec les informations utiles et connues à la date du 25 mars date d'impression de ce bulletin.

Pour l'instant, le confinement, nécessaire à la diminution et à la fin de la propagation du Coronavirus, n'a pas de date de fin. Nous relayons ainsi à tous les Saint-Divyens et Saint-Divyennes l'appel au plus strict respect des règles de confinement. A savoir, ne se déplacer que pour le travail si le télétravail n'est pas possible et se déplacer uniquement pour les courses de premières nécessités, muni d'une autorisation de déplacement.

Si vous êtes amenés à devoir vous déplacer, nous vous rappelons les gestes barrières à ne pas négliger :

- **Se laver les mains régulièrement au savon,**
- **Ne pas se toucher, s'embrasser,**
- **Garder une distance d'un mètre,**
- **Tousser dans votre coude,**
- **Se moucher dans des mouchoirs à usage unique et les jeter.**

Ce sont ces gestes barrières et le confinement qui nous permettront à tous de vaincre cette pandémie.



## INFOS DU MOIS

### ELECTIONS MUNICIPALES - RESULTATS

Le 15 mars dernier se sont déroulées les élections municipales à Saint-Divy dans un contexte de coronavirus. Toutes les précautions ont été prises, conformément aux recommandations, pour que le scrutin se déroule dans des conditions sanitaires acceptables : utilisation de gel hydroalcoolique pour les votants, utilisation de stylo personnel, distance d'un mètre, désinfection régulière des isolements et de l'urne. C'est ainsi, que la liste Saint-Divy, aujourd'hui et demain, portée par le Maire sortant Michel Corre a obtenu 495 voix sur 526 votants.

Dans un contexte normal, un conseil municipal d'installation devait se tenir entre le 20 et le 22 mars 2020 afin d'élire le maire et les adjoints municipaux. Or, contenu de la crise du coronavirus ce conseil municipal est reporté, pour l'instant, au mois de mai. Ainsi, jusqu'à l'organisation de ce conseil municipal ceux sont les élus du mandat précédent qui restent en fonction.

### CELLULE D'ECOUTE ET DE SOLIDARITE – COVID 19

Dans le cadre du confinement lié au Coronavirus, la Communauté de communes a mis en place une cellule téléphonique joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au **02 98 85 99 08**.

## COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

AVRIL 2020

RECYCLABLES

ORDURES MENAGERES

Jeudis 2/04 16/04

jeudis 9/04 23/04 30/04

Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)



## SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

### MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

### CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

### CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmiers : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Pour vos soins au cabinet,

Nous assurons une permanence, sans RDV du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30.

### CABINET PARAMEDICAL (Fermé)

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – NISSARD Caroline

SOIRANT Florine - VALLERIE Diane

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

### SURD'IROISE

Information à l'attention des personnes sourdes et malentendantes

- Pensez à vérifier que vous avez une réserve de piles suffisantes

Ce dispositif d'écoute téléphonique a pour objectif d'informer, d'orienter vers les dispositifs existants ou mis en place spécifiquement et de recueillir les différents besoins.

Les questions qui peuvent amener à contacter la cellule relèvent des thématiques suivantes :

- Grand isolement et inquiétude du voisinage,
- Problèmes liés aux besoins primaires (alimentation, continuité des traitements thérapeutiques, ...)
- Rappel des gestes barrières
- Informations sur le fonctionnement de l'épicerie solidaire dans les jours à venir
- Relais vers les CCAS et le CDAS de Landerneau
- Recueil des besoins non recensés

### SOLIDARITE A SAINT-DIVY

La mairie a reçu des propositions d'aide d'habitants pour effectuer les courses de personnes seules ou isolées qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Si vous êtes en difficultés n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec d'autres habitants volontaires.

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Dans le contexte de la lutte contre la pandémie de coronavirus Covid-19, la Communauté de Communes a mis en place un plan de continuité des services publics essentiels, dont celui de la collecte des déchets.

Les ordures ménagères sont collectées en respectant le calendrier de collecte de notre commune. Cependant des modifications peuvent avoir lieu dans les heures de collecte.

Nous demandons aux usagers de **sortir leurs bacs la veille du jour habituel de passage**, car ces derniers pourront être collectés entre 5h et 20 h.

Nous vous demandons également de **regrouper vos bacs deux par deux ou quand c'est possible en entrée de rue et/ou de quartier** pour faciliter le travail des agents de collecte qui durant cette période de confinement sont en équipes réduites (1 seul agent de collecte à l'arrière au lieu de deux habituellement).

### JARDINER EN PERIODE DE CONFINEMENT

Les aires de déchets verts et les déchèteries sont désormais fermées pour la durée de la période de confinement.

Il est important pour tous, de rester chez soi, le transfert des déchets verts ne fait pas partie des déplacements en dérogation.

Les beaux jours arrivant, nous sommes conscients de la gêne occasionnée par ces fermetures.

Vous trouverez ci-dessous quelques idées pour profiter de l'ensoleillement et continuer de vous occuper de votre jardin en gardant vos déchets verts chez vous durant cette période particulière.

#### Vous possédez un composteur

Fertilisant naturel, le compost permet de recycler nos déchets alimentaires ainsi que les déchets issus de notre potager : les restes de repas, les déchets verts (épluchures de poireaux, de légumes, de pommes...), les coquilles d'œufs, le marc de café, les sachets de thé...

Vous pouvez mettre dans votre composteur les tontes de pelouse. Les brins d'herbe frais sont gorgés d'eau.

En été, lors de périodes sèches, ils peuvent être incorporés directement dans le composteur, ils réduiront ainsi les arrosages nécessaires.

Au printemps et en automne, il n'y a pas de règle précise : tout dépend de la quantité de déchets verts et secs dont vous disposez et du taux d'humidité de votre compost.

- Notez le n° de votre audioprothésiste et le conserver en cas de panne
- Appel d'urgences par le 114, n° d'urgence dédié aux personnes sourdes et malentendantes quelque soit l'urgence (dégât des eaux, chute, problème de santé). En appelant ce n°, vous avez la garantie que votre appel sera entendu et orienté vers le bon service et qu'une réponse vous sera donnée par SMS ou transcription écrite sur votre portable
- Anticipez une potentielle hospitalisation en préparant un badge ou une affiche suffisamment lisible sur lesquels vous aurez écrit : « Je suis malentendant(e), sourd(e). Je ne peux pas vous comprendre avec le masque. Ecrivez moi la consigne ou l'information SVP ».

## ALIMENTAIRE

### PANIERIERS LEGUMES BIO ET FROMAGES

La chèvrerie de Baradozic peut vous livrer des paniers légumes bio. Vous pouvez prendre contact avec eux au 06-33-19-21-78 ou par mail [potagerbaradozic@wanadoo.fr](mailto:potagerbaradozic@wanadoo.fr)

#### Exemples de paniers :

Simple : pdt/carotte/betterave rouge/blette/salade ou mâche

Famille : pdt/carotte/betterave rouge ou panais/blette/poireau/salade ou mâche

### MARCHE DU JEUDI

Le marché du jeudi de 16h à 20h est maintenu sur avis favorable du Maire et du Préfet du Finistère. Vous pouvez y retrouver le vendeur de fruits et légumes et le boucher.

### BOULANGERIE LE DARZ

Dorénavant, nous serons fermés le **samedi après-midi**.

Merci de votre compréhension.

### BAR TABAC L'ETRIER

Le bar tabac reste ouvert le matin et de 16h30 à 19h.



## VIE ASSOCIATIVE

### VIE PAROISSIALE

Les messes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

### LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est fermée.

Il faut cependant être vigilant. **Trop humide**, l'herbe transformerait bien vite le compost en une masse pourrissante et nauséabonde. Il peut être intéressant de faire sécher les tontes un ou deux jours avant de les mettre dans le tas.

Vous devrez alors passer la tondeuse une première fois sans le bac de ramassage, puis les ramasser une fois sèches.

### Vous êtes équipés d'une tondeuse pouvant faire du Mulching ou l'art de tondre sans ramasser l'herbe

Il faut s'assurer d'avoir une tondeuse mulcheuse qui va hacher plutôt que couper car c'est là que réside le secret d'un bon mulching.

Les avantages :

- 30 % de gain de temps de tonte
- Pas de ramassage de l'herbe
- Pas de transport
- Fertilisation naturelle de la pelouse
- Maintien de l'humidité du sol

Les bases d'un bon mulching sont :

- Ramasser la 1ère tonte de l'année et la mettre en paillage,
- Tondre un tiers de la hauteur de l'herbe,
- Tondre quand l'herbe est sèche,
- S'assurer que le carter est propre
- Adapter sa vitesse de tonte.

### Vous n'avez pas la possibilité de mulcher, vous avez des tailles de haies la solution : Le paillage

Le paillage consiste à déposer au pied des plantes des feuilles mortes, tailles de haies et tontes de pelouse. C'est une technique qui permet :

- de conserver l'humidité du sol (et donc de limiter les arrosages),
- de nourrir le sol et de l'améliorer,
- de protéger les insectes bénéfiques pour le jardin,
- de limiter le développement des mauvaises herbes et de réduire les opérations désherbage
- de protéger les végétaux du froid.

### Vous avez un broyeur de jardin

Les copeaux obtenus peuvent en effet être utilisés pour faire un bon compost. Vous pouvez également vous en servir en guise de paillage, au pied des plantes.

**Petit rappel :** Il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin.

### DEPOT DE DECHETS



Régulièrement des déchets sont déposés devant les points d'apport volontaire de verres, comme ici au KEF. Ces incivilités sont préjudiciables pour tout le monde. Le manque de civisme de certaines personnes est inacceptable. Le site est nettoyé régulièrement et des gravillons ont été déposés. Merci d'être vigilants.

Et en plus des déchets de tonte !!



### LA POSTE

A compter du lundi 30 mars, les services de tri et de distribution du courrier et du colis seront ACTIFS sur le rythme hebdomadaire suivant : **les mercredi, jeudi et vendredi**. Les guichets des sites courriers seront ouverts sur ce même rythme.

Pour vos envois urgents, nos services d'affranchissement en ligne sont accessibles 24h sur 24h. Connectez-vous via le lien suivant : <https://www.laposte.fr/>

### ENTREPRISES

Vous avez des questions concernant la gestion de votre entreprise et le paiement de vos salariés en cette période particulière ?

Nous vous partageons plusieurs outils :

- une cellule régionale d'aide aux entreprises accessible par mail à [continuite-eco@direccte.gouv.fr](mailto:continuite-eco@direccte.gouv.fr) ou au 02 99 12 21 44 de 9h00 à 18h00
- un numéro vert pour les entreprises finistériennes joignable au 0800 74 09 29, de 9h à 12h et de 14h à 17h
- une fiche résumant les dispositifs accessibles aux entreprises : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/.../Brochure-fiches-pra...>

### FESTIVAL CLAIR DE LUNE

Des idées pour écrire

Et si nous profitions d'avoir un peu plus de temps pour écrire ?

Avec un peu d'avance sur le calendrier prévu, les organisateurs du Festival Clair de Lune lancent à nouveau un concours de nouvelles. Le thème du festival pour 2020 est "les héros supers (!) de la littérature jeunesse". Le sujet du concours est donc le suivant : « **Aujourd'hui, c'est toi le héros ou l'héroïne, raconte.....** »

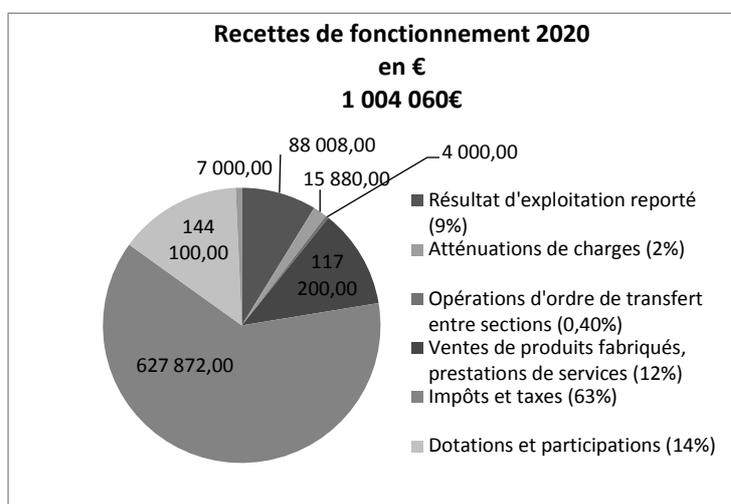
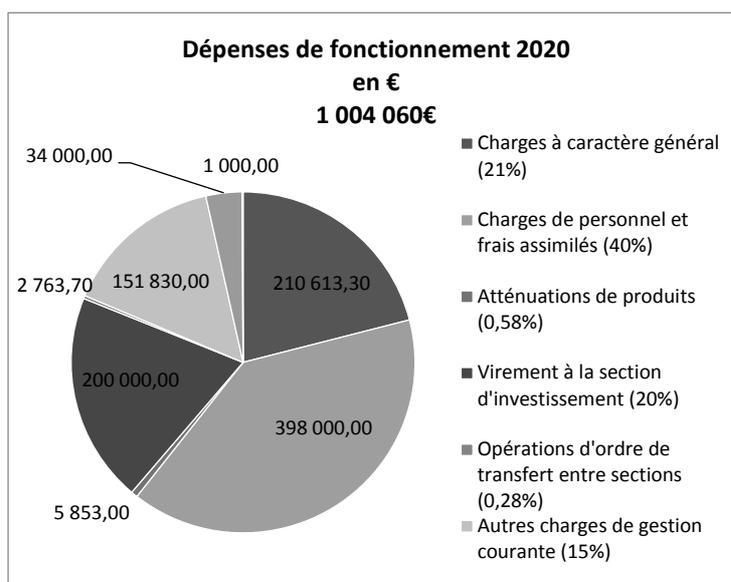
A noter : cette année le concours s'adresse aux enfants et jeunes de 6 à 25 ans et le terme « lune » doit apparaître dans l'écrit.

Concours ouvert du 3 avril au 18 septembre 2020

Plus d'information auprès de la médiathèque de Landerneau

A vos plumes !

Avant la crise sanitaire sans précédent que nous vivons, la vie de notre commune se passait normalement. Ainsi, le 14 février 2020 s'est tenue une séance ordinaire du conseil municipal dont l'ordre du jour était principalement d'ordre budgétaire. En effet, comme chaque année, le conseil municipal a voté le compte administratif 2019, retraçant le fonctionnement de la mairie et les actions entreprises par la commune l'année passée. Le comptable public, Thierry Ménil, également présent à cette réunion, a présenté son bilan de gestion comptable de la commune. Ainsi, le compte administratif 2019 adopté à l'unanimité (comme le compte de gestion) présente un résultat de fonctionnement de 254 297,96€ pour 750 985,45€ de dépenses de fonctionnement et 1 005 283,41€ de recettes de fonctionnement. En investissement le résultat est déficitaire de - 28 645,27€, pour 481 095,07€ de dépenses d'investissement et 452 499,80€ de recettes d'investissement. Après avoir approuvé ces comptes, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'affecter les résultats au budget primitif 2020 : +267 235,04€ au bénéfice de l'investissement 2020 et +88 008€ pour le fonctionnement. Est venu ensuite le temps du vote du budget de la commune pour l'année 2020, qui se présente comme suit :



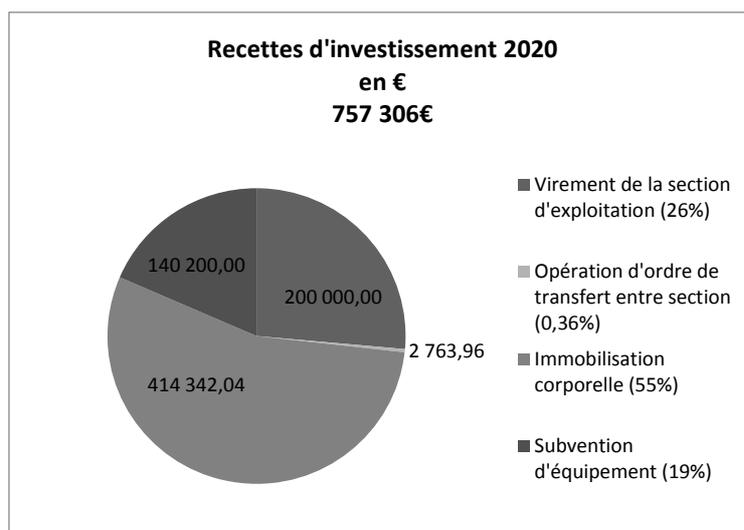
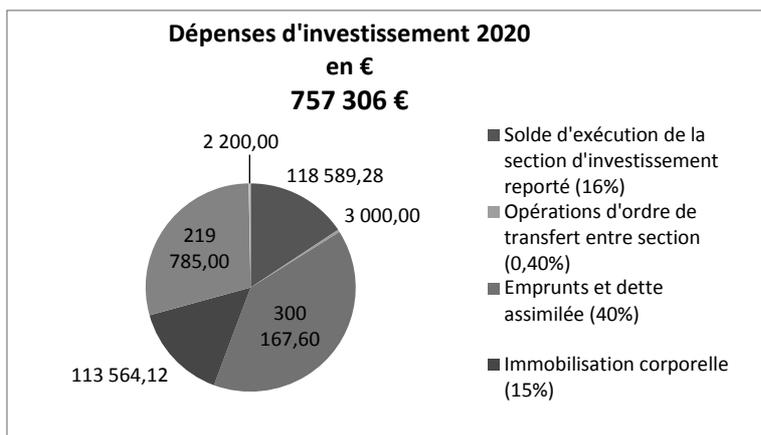
## DEFI CONFINES MAIS AUX AGUETS DE LA LPO

La Ligue Protectrice des Oiseaux lance un défi : **chaque jour (durant la période de confinement) consacrez 10 mn à l'observation et au comptage des oiseaux de votre jardin.** Essayez d'être le plus exhaustif possible en signalant tous les oiseaux qui fréquentent votre jardin durant ces 10 mn (attention, on ne compte que les oiseaux posés). Puis enregistrer toutes vos données sur le site de l'Observatoire de la LPO !

Un bilan sera effectué à la fin du confinement. Nous verrons ainsi combien d'espèces d'oiseaux peuvent être inventoriées en France, durant la période de confinement, sans quitter nos domiciles. Combien de données auront été collectées ? Où aura été observé le plus d'oiseaux ?

De plus, toutes ces données permettront sans aucun doute d'améliorer la connaissance que nous avons des oiseaux en ce début de période de reproduction.

Et investissement, le budget 2020 ne recourt pas à l'emprunt, ce qui n'empêche pas la commune de pouvoir mettre en place certains projets en 2020.



Par ailleurs, la réforme de la fiscalité locale a entraîné une modification du vote des taux. Concernant la taxe d'habitation le conseil municipal n'est plus compétent en la matière. Toutefois, c'est le conseil municipal qui délibère les taux des taxes foncières pour les propriétés bâties et pour les propriétés non bâties. Le conseil municipal du 14 février a décidé à l'unanimité de maintenir les taux de 2020 comme ceux de 2019, à savoir 16,34% pour la première et 39,38% pour la seconde.

Une dernière délibération liée aux finances a été adoptée, s'agissant de la mise en place d'un service de paiement en ligne pour les usagers de la collectivité qui ne souhaitent pas payer en numéraire, par chèque ou par virement automatique des factures. Plus d'informations à venir lorsque ce service Payfip sera effectif.

Un dernier point était à l'ordre du jour et concernait l'avis favorable à l'unanimité de la commune sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) avant son adoption finale en conseil communautaire.



D'après un document de Nicolas PINEL

## Comment S'ORGANISER?

**ORGANISATION**

**Durée Inconnue**  
Prévoir que ce sera sur un temps long.

★ RÉVEILLER / COUCHER } les enfants à HEURES FIXES

★ Je m'ennuie

★ EMPLOI du temps

→ Plusieurs phases de travail par jour (15/30 min)

→ Un minuteur peut vous aider à gérer l'alternance jeu/travail.

★ Agenda

→ y écrire ce qui a été réalisé appris chaque jour.

→ Parlez, écoutez, valorisez, encouragez.

→ C'est aussi difficile pour eux.

**AVEC L'ÉCOLE**

■ Les enseignants s'organisent et ont besoin de TEMPS pour organiser les apprentissages à distance.

■ Communiquez les obstacles rencontrés pour trouver des solutions ensemble.

■ Coopération & Confiance Mutuelle seront précieuses pour les élèves.

**DIFFICULTÉS**

**RÔLE**

Aider ses ENFANTS à continuer à Apprendre avec l'aide des ENSEIGNANTS autant que possible avec Plaisir.

**I.D.E.E.S**

Créativité, Plaisir & Apprentissages

★ Activités Manuelles

★ Jeux de SOCIÉTÉ

★ Cuisine

★ Bricolage

★ Chant & écouter

03/2020 @ MChaint-Dotail



MOTS CROISES SPECIAL SAINT-DIVY

VERTICAL

1. Où l'on se marie
2. Connue pour sa chèvrerie
4. Zone d'activité
5. Où se trouve la bibliothèque
7. Permet de monter sur un cheval
8. En deux mots, château de Saint-Divy
12. Ville voisine
13. Pierre de la fontaine de Saint-Divy
14. En Breton, lieu servant à préparer les fibres de lin

HORIZONTAL

3. Fleur qui annonce le printemps
6. Permet de compter la population
9. Jumelée
10. Route qui mène à Saint-Thonan
11. Activité économique
15. Femme de Saint-Divy

